

Au 1^{er} janvier 2015, le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) [encadré] dénombre 222 150 médecins en activité en France, dont 216 767 en France métropolitaine. En forte hausse depuis les années 1980, avec une croissance supérieure à celle de la population, les effectifs de médecins connaissent une croissance ralentie depuis 2005, en raison de l'inflexion du nombre de médecins généralistes (graphique 1). La densité de médecins est relativement stable depuis cette date, avec 337 médecins pour 100 000 habitants recensés en 2015, la situant dans la moyenne des pays de l'OCDE. Avec près de 50 % de médecins généralistes en 2015 (contre 30 % en moyenne dans les pays de l'OCDE), la France présente encore cependant une densité de médecins généralistes parmi les plus élevées de ces pays.

Les effectifs comptabilisés par les organismes diffèrent souvent, en fonction des concepts adoptés. Alors que la CNAMTS compte les médecins dont l'activité a généré des remboursements, la DREES ou l'Ordre recense des médecins « actifs », parmi lesquels sont comptabilisés ou non les remplaçants, les médecins cumulant emploi et retraite et les médecins temporairement sans activité. Cette fiche porte sur les médecins actifs, y compris remplaçants et médecins cumulant emploi et retraite mais hors médecins sans activité (encadré).

Plus de la moitié (59 %) des médecins ont une activité exercée en libéral¹, cette proportion dépassant les deux tiers pour les médecins généralistes (67 %). Pour ces derniers, le poids de l'exercice libéral est resté relativement stable depuis le début des années 2000. Pour les médecins d'âge intermédiaire (40 à 55 ans), il a eu nettement tendance à décroître (voir la fiche 4), en raison d'une augmentation, pour cette même tranche d'âges, de l'exercice salarié exclusif en établissement de plus de 10 points durant la période. Cette progression concerne essentiellement

l'exercice exclusif en établissement hospitalier ; la part des salariés exerçant uniquement dans les établissements non hospitaliers a également augmenté mais plus faiblement.

Une profession de plus en plus féminisée

Plus âgée, mais aussi plus féminisée, la population des médecins présente un profil démographique en constante évolution depuis 1990 (graphique 2). La part des médecins actifs âgés de plus de 60 ans en France métropolitaine a en effet plus que triplé durant la période : elle est passée de 8 % en 1990 à 28 % en 2015. L'âge moyen atteint désormais 52 ans. Cette évolution est à rapprocher de celle du *numerus clausus* de médecine (voir la fiche 1). Les médecins issus des promotions nombreuses des années 1970-1980, période où le *numerus clausus* était encore relativement élevé avant d'être progressivement réduit jusqu'au milieu des années 1990, sont aujourd'hui à un âge proche de la retraite et gonflent ainsi les effectifs de médecins âgés, comparativement à la situation observée en 1990. Les nouvelles générations de médecins actifs sont, elles, encore peu nombreuses relativement à leurs aînés ; la remontée du *numerus clausus* au cours des années 2000 devrait inverser cette tendance à moyen terme (voir la fiche 19).

Dans le même temps, les femmes sont de plus en plus nombreuses dans la profession : elles représentent désormais 43 % de l'ensemble des médecins, contre 30 % seulement en 1990. Elles sont majoritaires parmi les médecins actifs de moins de 55 ans (53 %).

Des spécialités médicales aux caractéristiques très hétérogènes

Avec 102 485 praticiens en exercice en France au 1^{er} janvier 2015, les généralistes représentent près de la moitié des effectifs de médecins (tableau). L'âge

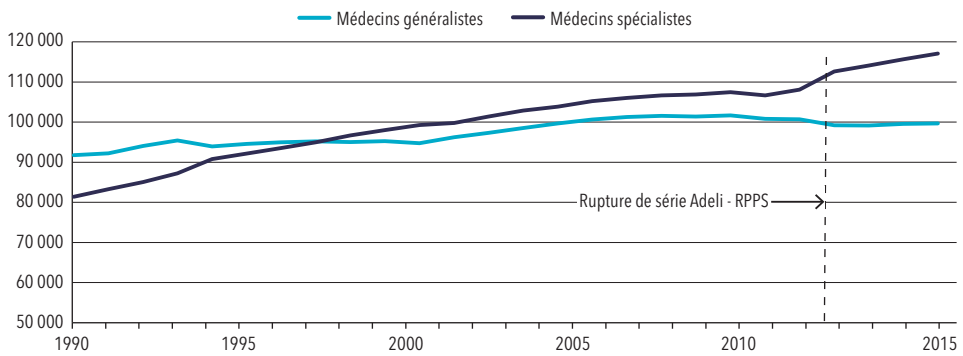
1. Ce champ inclut les « libéraux exclusifs » qui exercent uniquement en libéral, ainsi que les médecins dits « mixtes », qui peuvent combiner leur activité libérale avec une (ou plusieurs) activité(s) exercée(s) en tant que salarié.

moyen (52 ans) ainsi que la part des femmes (44 %) y sont très proches de l'ensemble des médecins. Excepté la médecine générale, les spécialités chirurgicales concernent 22 % des spécialistes. Les plus fréquemment exercées sont l'ophtalmologie (5 % des spécialistes) et la gynécologie-obstétrique (4 %). Parmi les autres spécialités qui regroupent les effectifs les plus importants, on peut citer la psychiatrie, l'anesthésie-réanimation, la radiologie et la pédiatrie (respectivement, 13 %, 9 %, 7 % et 7 % de l'ensemble des spécialistes). Dans cette dernière, la proportion de femmes est particulièrement élevée (67 %), comme c'est le cas en gynécologie médicale (72 %), en dermatologie (69 %), en médecine du travail (70 %) ou

encore en santé publique (60 %). À l'inverse, hors ophtalmologie, les femmes représentent à peine plus d'un chirurgien sur cinq (22 %).

L'âge moyen est un autre facteur qui différencie fortement les spécialités. Certaines d'entre elles recensent un nombre important de médecins plus âgés : l'âge moyen des gynécologues médicaux (60 ans), des médecins du travail (55 ans) ou des ophtalmologues (54 ans) est ainsi sensiblement plus élevé que pour l'ensemble des médecins. Ce constat provient de plusieurs facteurs. Certaines spécialités comme la gynécologie médicale ont vu leur nombre de postes offerts aux étudiants diminuer continuellement au cours des dernières décennies, entraînant une chute du nombre

Graphique 1 Évolution des effectifs de médecins généralistes et spécialistes de 1990 à 2015

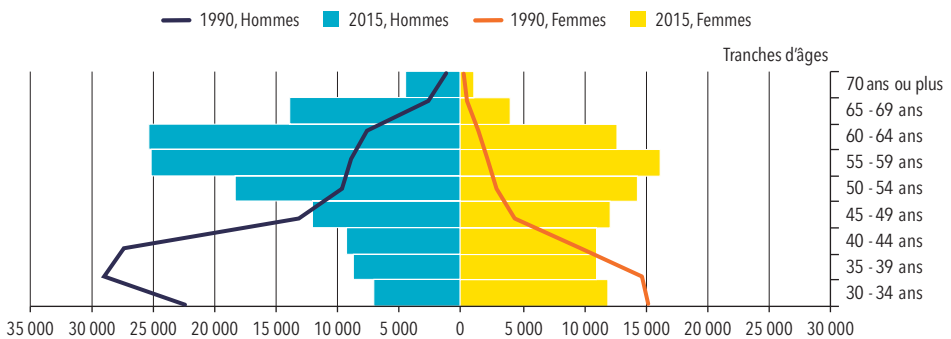


Ces données publiées au 3^e trimestre 2016 ont fait l'objet d'une révision le 29/11/2017.

Champ > Ensemble des médecins actifs au 1^{er} janvier, France métropolitaine.

Sources > DREES, Adeli jusqu'en 2011, puis RPPS à partir de 2012.

Graphique 2 Pyramide des âges des médecins selon le sexe en 1990 et 2015



Champ > Ensemble des médecins actifs au 1^{er} janvier, France métropolitaine.

Sources > DREES, Adeli 1999, RPPS 2015.

de jeunes médecins. Pour d'autres, comme l'ophtalmologie, le nombre de postes offerts ne s'est remis à croître que tardivement, les jeunes y sont ainsi encore sous-représentés en attendant l'arrivée en exercice de générations nouvellement formées. Enfin, des spécialités, telles que la médecine du travail, peuvent souffrir d'une certaine désaffection de la part des jeunes étudiants (voir la fiche 13), et être de ce fait plutôt vieillissantes. À l'opposé, des spécialités comme l'hématologie, la réanimation médicale ou la chirurgie thoracique

et cardio-vasculaire comptent les médecins parmi les plus jeunes (âge moyen de respectivement 43, 45 et 47 ans). Certaines d'entre elles sont issues d'une redéfinition, ces dernières années, de champs disciplinaires ou sont de créations récentes, ce qui explique la forte proportion de jeunes les exerçant.

Enfin, les spécialités se différencient fortement par la fréquence de l'exercice libéral : si certaines d'entre elles, comme la dermatologie, la radiologie ou encore la plupart des disciplines chirurgicales,

Encadré L'exploitation par la DREES du RPPS, quelle articulation avec les autres sources ?

Le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS), géré par l'ASIP-Santé, est alimenté, pour les médecins, par les données du tableau du CNOM. Il intègre les médecins depuis 2011. Le RPPS renseigne sur l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des médecins telles que déclarées à leur guichet de l'Ordre au niveau départemental. Les données du RPPS sont ensuite élaborées à partir d'une confrontation de ces données avec celles de l'Assurance maladie et, bientôt, celles du CNG. Le RPPS a remplacé le répertoire Adeli du ministère de la Santé, qui, de 1984 à 2011, recensait lui aussi de manière exhaustive l'ensemble des médecins et leurs caractéristiques.

Articulation avec les données du CNOM

L'Ordre définit les concepts suivants :

- > activité régulière : médecin en activité (soit hors médecins à la retraite – en particulier en cumul emploi-retraite) tout au long de l'année, sur site parfaitement identifié (soit hors médecins remplaçants), quel que soit le mode d'exercice ;
- > activité totale : médecins en activité régulière, médecins remplaçants et médecins temporairement sans activité.

De plus, les médecins retraités actifs sont comptabilisés séparément, ainsi que les retraités sans activité

En parallèle, la DREES constitue chaque année, depuis 2012, une base statistique à partir du RPPS, correspondant à une photographie le 1^{er} janvier de l'ensemble des médecins actifs, c'est-à-dire étant enregistrés dans ce répertoire comme étant en exercice, avec au moins une activité en cours en France. Ce concept inclut notamment les médecins remplaçants inscrits à l'Ordre, ainsi que les médecins qui cumulent emploi et retraite ; il exclut les médecins temporairement sans activité. À cet égard, il diffère légèrement des définitions adoptées par le CNOM.

Articulation avec les données de la CNAMTS

Le Système national interrégimes (SNIR) de la CNAMTS permet de comptabiliser chaque année les effectifs de médecins actifs le 31 décembre, parmi ceux dont l'activité a donné lieu à remboursement par les caisses gérant l'Assurance maladie. Ce concept d'actif suit ainsi une logique de gestion financière, qui peut différer de celle du tableau de l'Ordre dont les données concernant l'activité des médecins libéraux sont principalement déclaratives. Selon cette logique également, les médecins remplaçants ne sont pas comptabilisés dans le SNIR, l'activité de ces derniers (et les feuilles de remboursement correspondantes) étant enregistrée au nom des médecins qu'ils remplacent. L'ASIP-Santé opère régulièrement des confrontations des données de l'Ordre avec celles de la CNAMTS pour améliorer la qualité du RPPS sur l'enregistrement des libéraux. Sur un champ comparable (donc, hors remplaçants), le RPPS affiche ainsi un nombre de libéraux relativement proche de celui de la CNAMTS (117 800 le 1^{er} janvier 2014 pour les RPPS, contre 116 600 pour la CNAMTS).

Tableau Effectifs et caractéristiques des médecins par spécialité au 1^{er} janvier 2015

Spécialités	Effectifs	Âge moyen	Part des femmes (en %)	Part des libéraux ou mixtes (en %)
Disciplines médicales				
Médecine générale	102 485	51,6	44	67
Anatomie et cytologie pathologiques	1 578	51,6	62	47
Anesthésie-réanimation	11 149	50,6	36	40
Biologie médicale	2 934	48,5	51	40
Cardiologie et maladies vasculaires	6 887	51,3	24	71
Dermatologie et vénéréologie	4 065	53,3	69	84
Endocrinologie et métabolisme	1 829	48,7	74	46
Gastro-entérologie et hépatologie	3 630	50,6	31	60
Génétique médicale	239	49,4	70	4
Gériatrie	1 647	49,5	58	6
Gynécologie médicale	3 311	60,0	72	85
Hématologie	552	43,2	56	8
Médecine du travail	5 605	55,0	70	1
Médecine interne	2 419	51,5	38	17
Médecine nucléaire	693	46,4	39	55
Médecine physique et réadaptation	2 043	52,5	48	24
Néphrologie	1 613	48,1	42	30
Neurologie	2 389	47,3	48	36
Oncologie option médicale	896	47,0	49	23
Pédiatrie	7 861	49,9	67	40
Pneumologie	2 952	51,0	39	43
Psychiatrie	15 048	52,8	49	44
Radiodiagnostic et imagerie médicale	8 558	51,7	34	74
Radiothérapie	849	49,0	41	52
Réanimation médicale	330	45,1	23	9
Recherche médicale	13	54,2	38	0
Rhumatologie	2 598	53,0	44	70
Santé publique et médecine sociale	1 698	50,1	60	2
Disciplines chirurgicales				
Chirurgie générale	3 611	48,9	17	43
Chirurgie infantile	300	48,0	42	38
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	1 170	55,9	19	86
Chirurgie orthopédique et traumatologie	3 157	49,6	5	74
Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	869	49,5	23	87
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	436	47,2	10	54
Chirurgie urologique	1 171	48,0	5	76
Chirurgie vasculaire	523	51,6	11	72
Chirurgie viscérale et digestive	977	48,8	14	55
Gynécologie-obstétrique	4 577	47,5	46	60
Neurochirurgie	527	47,8	13	38
Ophthalmologie	5 907	53,8	44	87
ORL et chirurgie cervico-faciale	3 054	53,2	23	76
Spécialistes hors médecine générale	119 665	51,3	43	51
Ensemble des spécialités d'exercice	222 150	51,5	43	59

Champ > Ensemble des médecins actifs au 1^{er} janvier, France entière.

Sources > DREES, RPPS 2015.

notamment l'ophtalmologie, s'exercent dans plus des trois quarts des cas en mode libéral ou mixte², ce mode d'exercice est très minoritaire dans d'autres spécialités comme l'hématologie, la réanimation médicale ou encore la médecine interne. Ce mode d'exercice est par nature quasiment inexistant parmi des spécialités considérées comme non soignantes, comme la santé publique ou la médecine du travail.

Quelles activités pour les médecins en dehors du soin ?

Tous les médecins n'ont pas nécessairement une activité directe de soins auprès des patients. Une partie d'entre eux exercent exclusivement des activités de recherche, de prévention dans des structures sociales, de conseils auprès d'administrations, etc. Ces médecins sont cependant très difficiles à dénombrer, aucune source à ce jour ne permettant réellement de les isoler. Compte tenu de leur absence d'activité soignante, ils n'ont ainsi pas d'obligation d'être inscrits à l'Ordre : les données du RPPS les concernant sous-estiment donc très certainement leur effectif. Malgré cette réserve, elles permettent néanmoins de fournir quelques éléments sur les secteurs et types de pratiques majoritaires des praticiens non soignants.

Les médecins spécialistes qualifiés en médecine du travail ou en santé publique et médecine sociale sont, de par leur spécialité, non soignants pour la plupart. Les spécialistes de médecine du travail recensés par le RPPS y déclarent exercer en entreprise les trois quarts du temps, principalement dans le secteur de la prévention. Quant aux spécialistes de santé publique et médecine sociale, le RPPS en compte une partie importante à l'hôpital public (environ 40 %). Il n'est

pas possible de connaître précisément leur activité, on peut cependant supposer qu'un certain nombre d'entre eux y exercent dans les départements d'information médicale (DIM), la formation en santé publique étant souvent privilégiée par les hôpitaux pour le recrutement de ce type de médecins. Les spécialistes de santé publique exercent sinon principalement dans les ministères et services déconcentrés ou les collectivités territoriales (un sur cinq), au sein d'établissements scolaires et universitaires ou dans des centres de protection maternelle et infantile (PMI) [un sur dix]. Plusieurs centaines de spécialistes de la médecine du travail et de santé publique et médecine sociale sont également recensés auprès des organismes de sécurité sociale.

À l'exception de la médecine du travail et de la santé publique, les autres spécialités peuvent aussi comprendre des médecins non soignants, même s'ils sont probablement très minoritaires. La pratique d'une activité non soignante est une information présente, en théorie, dans les données de l'Ordre. Elle ne peut cependant être mobilisée qu'avec grande précaution, puisqu'elle ne reflète qu'une partie des médecins non soignants (cf. *supra*). Elle indique que près de six médecins sur dix inscrits au RPPS ayant une activité de ce type sont des médecins généralistes. 8 000 médecins généralistes sont ainsi enregistrés à l'Ordre comme non soignants. Dans ce cas, les pratiques semblent variées : ils peuvent exercer des fonctions de médecin du travail, de praticien conseil (par exemple auprès des caisses de sécurité sociale), de médecin scolaire, ou encore de médecin de santé publique. Une moindre part est également dénombrée dans d'autres secteurs, comme la recherche ou le secteur pharmaceutique. ■

Pour en savoir plus

- > **Assurance maladie**, Données statistiques, disponibles sur www.ameli.fr, rubrique Statistiques et Publications, sous-rubrique Données statistiques, Professionnels de santé libéraux.
- > **Conseil national de l'Ordre des médecins**, *Atlas de la démographie médicale en France – Situation au 1^{er} janvier 2016*, juin 2016.
- > **DREES**, « La démographie des médecins », Données statistiques disponibles sur data.drees.sante.gouv.fr.
- > **Fauvet L.**, 2012, « Les médecins au 1^{er} janvier 2012 », *Études et Résultats*, DREES, n° 796, mars.
- > **OCDE**, 2015, *Panorama de la santé 2015*.

2. Un mode d'exercice est dit « mixte » lorsqu'il combine une (ou plusieurs) activité(s) libérale(s) avec une (ou plusieurs) activité(s) salariée(s).